

Le Belsimilien

Janvier 2019

Village natal de
Barthélémy de Laffemas



Vœux du maire

Belsimiliennes, Belsimiliens,

Je propose de débiter cette cérémonie par un moment de recueillement en hommage à M. Martial ROBIN, qui a été maire de notre commune pendant 49 ans de 1959 à 2008, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont quittés durant l'année 2018.

C'est entouré de l'équipe municipale que je suis heureux de vous retrouver pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

A l'aube de la nouvelle année, je présente à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2019. Je souhaite que cette année soit celle de l'amour, de l'amitié, de la tolérance et de la paix.

L'année 2018 a été jalonnée de nombreuses réalisations :

- La première est l'approbation et la mise en application du Plan Local d'Urbanisme. Le PLU est un document de planification de l'urbanisme qui prévoit et règlemente la destination des constructions avec des règles applicables à tous sur le territoire de la commune. Le PLU doit prendre en compte et être compatible avec les documents supérieurs. Il s'élabore avec notamment les personnes publiques associées afin de prendre en compte les besoins de tous les acteurs. C'est la raison pour laquelle, notre PLU est un document issu de compromis et de négociation. Il a nécessité une forte implication humaine et a coûté à la communauté environ 90 000€.

- Au cours du premier semestre, nous avons engagé les travaux d'extension et d'amélioration du réseau d'assainissement sur le secteur de La Blâche. La création d'un poste de relevage a été nécessaire, route du Vivier, à l'entrée du Domaine de La Bonne Etoile.

- Nous avons enfoui les réseaux télécom et d'éclairage public.

- Au cours du dernier semestre, nous avons également aménagé l'entrée Est du village depuis la route de la Sizeranne : 600 mètres de tapis bordés de trottoirs avec traitement des eaux pluviales et mise en séparatif du réseau d'assainissement. Le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à environ 260 000€, il a été pris en charge pour partie par la Communauté de Communes, le Département et par la Commune sur ses fonds propres.

- Parallèlement, un programme voirie a été réalisé. Nous avons :

- ✓ Créé des places de parking au centre du village, rue des Rossinières
- ✓ Créé des espaces de stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ Aménagé les îlots de propreté
- ✓ Recouvert avec du bi-couche les allées du cimetière



A découvrir

- Vœux du maire
- Nos associations en action
- Histoire
- Vie municipale
- Communauté de Communes
- Hommage
- Ca s'est passé à Beausemblant!
- Agenda

Nos associations en action

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes met à votre disposition un service de location: table (5€), chaises (30cts l'une), friteuse, et machine à hot dog.

Bibliothèque

De nombreux livres récents sont arrivés. C'est plus de 2000 livres qui vous sont proposés en prêt gratuit. 90 personnes sont inscrites à ce jour.

De nouvelles activités viennent animer ce lieu d'accueil: lecture pour les petits, rencontre autour d'un thème, exposition de peinture d'artistes belsimiliens... A l'image du thème de Janvier: une assemblée attentive et bien sympathique autour de Mme Alberti, belsimilienne d'origine russe. Elle nous a fait partager les coutumes et traditions de son pays. Chacun a pu échanger autour d'un buffet de spécialités qu'elle avait gentiment préparé. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions à l'équipe de la bibliothèque afin d'organiser d'autres soirées conviviales.

Espace dédié aux enfants (la lecture reste une compétence essentielle dans la réussite de la scolarité).



Ardéchoise

Pour préparer cette 11^e édition de l'ardéchoise verte, les bénévoles se sont déjà réunis 2 fois; toute l'équipe est mobilisée et motivée pour que la journée du 19 juin soit une totale réussite. Nous avons un nouveau bénévole qui a rejoint l'équipe (M Bobichon Claude). Si d'autres bénévoles sont intéressés pour venir renforcer le groupe, merci de contacter le correspondant (Joël Cornillon) au 06.38.85.30.24.



Tennis Club Beausembant

A l'occasion des vacances de février, le Tennis Club organise des Stages de Tennis et Multi Activités ouvert a tous :

- Du 18 au 22 février: niveaux orange et vert (11 à 14 ans)
- Du 25 février au 1er mars: niveaux blanc, violet et rouge (5 à 10 ans)

Forfait semaine, par jour ou ½ journée.

Contact: Clément PERDREAU au 0682760932 ou clementperdreau@gmail.com.

Il était une fois Beausembant

Honneur à nos disparus

- 1918 : la guerre se termine
- Le 11 novembre, au carrefour de Rothondes, les Allemands signent l'armistice: cinq années de guerre se clôturent enfin. Pendant ces années, les armes chimiques sont apparues, les bombardements se sont généralisés, les armées se sont enlisées... A 11h, le 11 novembre 1918, la « der des der » s'achève enfin. 50 pays ont participé à cette guerre, les cinq continents furent concernés. 60 millions d'hommes ont combattu, 10 millions sont morts. La guerre laissera également plus de 6 millions d'invalides incapables de reprendre une vie normale sans compter les millions de veuves et d'orphelins. Les populations sont traumatisées, on pleure les morts et on leur bâtitra des monuments dans les villes, les villages et certains hameaux.
- Léon HUBERT, soldat, 41 ans, est décédé des suites de maladie contractée en service le 23 août 1918 à Thiébauménil en Meurthe et Moselle.
- Constant CHALAYE, soldat, 27 ans, a été réformé le 27 septembre 1915 pour des soucis cardiaques. Il décède le 20 septembre 1918 à Valence des suites de maladie non imputable au service.
- Louis FERREYRE, soldat, 23 ans, est décédé des suites de maladie contractée en service le 21 novembre 1918 à Monastir (Serbie).
- Marius GARNIER, cavalier, 23 ans, décédé des suites de blessure de guerre le 26 mai 1917 à Triiguy (Meuse)

Nous remercions Messieurs Leuillier et Cessio, contributeurs de cette section, pour leurs recherches.

Vie Municipale

Conseil municipal du 22 octobre

- Le montant total du programme voirie 2018 s'élève à 54 965€ HT. Il se terminera en 2019

Travaux

Montée de la Sizeranne

Les travaux de la montée de la Sizeranne sont terminés. Les actions ont été les suivantes:

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement: remplacement de la canalisation commune eaux usées / eaux pluviales par deux canalisations séparées
- Enfouissement des réseaux EDF et téléphonique
- Aménagement d'un cheminement piétonnier et PMR (personne à mobilité réduite)
- Réfection des trottoirs
- Réfection du bitume

Coût de l'opération : 260 000 € (dont 120 000€ à la charge de la commune)



Cellule sanitaire (toilettes automatiques)

Elle est installée depuis début Novembre près de l'église. Prix de la cellule: 35 000€ (avec les raccordements). Les toilettes sur la Place Jean-Louis Brunet seront réparées.

Autres

- Installation de gabions sur la Place des lauriers
- Pose de grillages autour des ilots de propreté
- Empierrement du Chemin champ du cheval
- Création de places de parking au Square des Rossinières
- Aménagement du cimetière



Informations

Ordures ménagères

Mise en service du PACK MAT (rouleau compacteur sur camion) depuis juillet 2018 (80 000 € environ).

Le rouleau compacteur mobile est un outil qui permet un compactage performant des déchets.

Il est monté sur camion afin d'être transporté facilement sur toutes les déchetteries du SIRCTOM: Sarras, St Sorlin en Valloire, Mercuriol, Châteauneuf de Galaure et Andancette.

Il assure une réduction de 40% du volume des déchets. Il sera amorti sur 3 ans. Il permet :

- de réduire le nombre de bennes à transporter vers les différents sites de recyclage (économie de carburant et d'usure des camions)
- d'éviter que les bennes soient pleines quand l'utilisateur en a besoin
- de rendre plus difficile le vol de produits dans les bennes



Hommage à Martial Robin

En début de mois, Martial ROBIN, maire honoraire de Beausemblant, nous a quittés à l'âge de 92 ans. Vous trouverez dans ce bulletin municipal, le discours de M. le Maire, Jean Cesa, ainsi que des photos retraçant le parcours de M. Robin.

Discours de M. le Maire, Jean Cesa

Au nom du Conseil municipal et des Agents de la commune, j'adresse un dernier hommage à notre ancien Maire et Ami Martial Robin, un témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance à l'égard bien sûr mais d'abord et surtout à l'homme..

Il exerçait la profession d'agriculteur à Bancel, En 1959, il se présente pour la 1ère fois aux élections municipales et malgré lui, il est porté par ses pairs à la fonction de maire à l'âge de 33 ans. Il gardera cette fonction pendant 49 ans, un demi siècle au service des autres, tantôt admiré, tantôt dénigré : c'est le fardeau à porter pour accomplir la fonction, une longévité qui ne peut que confirmer l'homme qu'il a été et qui a su s'entourer. Toutes les personnes qui l'ont côtoyé peuvent témoigner de ses nombreuses réalisations. Nous en retiendrons les principales.

Dans les années 60

Il reprend le dossier de son prédécesseur et finalise la construction de la salle des fêtes: une très belle réalisation en ce début des années 60. Ensuite, il lance le remembrement. C'était simple sur le papier mais sa mise en place a nécessité de nombreuses réunions mais aussi la gestion des tensions et du mécontentement de certains propriétaires. Simultanément, les 1ers travaux de l'autoroute débutent. La commune est peu impactée sauf pour une famille qui a été expropriée. Pendant la construction de l'autoroute, il est responsable de notre secteur. Son bureau se trouvait dans un vieux car stationné près de la maison Noir au Haut Polycard. Il développe sur la commune les réseaux d'eau et d'assainissement. Il deviendra le Président du syndicat des eaux de la Valloire Galaure. En août 1969, un incendie détruit les installations de la Tuilerie: 80 personnes se retrouvent sans travail et la commune perd sa principale recette: un coup dur pour les finances communales.

Durant les années 70

Il termine l'adduction de l'eau potable, une très grande majorité des maisons de la commune dispose maintenant de l'eau courante. En 1974, il permet l'installation d'un atelier de transformation de plastique. C'est la naissance d'Alphaform, un des fleurons des entreprises du secteur.

En 1977 : le réseau d'irrigation des terres agricoles de la plaine est inauguré. En cette fin des années 70 et pendant les années 80, les premiers lotissements sortent de terre.

Période des années 90

Il aménage l'aire de loisirs de la Tuilerie et met à profit les installations délaissées de l'ancienne usine: le hangar de stockage est transformé en tennis couvert et les pêcheurs profitent du lac. Un boulodrome et son local sont mis en place près du tennis. Le boulodrome couvert et le club house viennent ensuite compléter ces équipements. En 1998, le terrain de foot est déplacé sur cette zone de loisirs et de nouveaux vestiaires sont construits. Il œuvre aussi à l'extension du bourg. Deux maisons de la rue Barthélémy de Laffemas sont démolies et permettent ainsi l'ouverture du village à l'ouest. Un nouveau quartier: les Rossinières est créé avec un collectif de 16 logements et un lotissement. Il participe activement avec Jacques Carcel à la création de la Communauté de Communes : Rhône Valloire. Retenant la leçon du passé concernant les pertes de recettes suite à l'incendie de la tuilerie, ce sera l'une des premières intercommunalités qui partagera la taxe professionnelle afin d'apporter une garantie de ressources aux communes. Le chantier de la nouvelle école est lancé.

Pendant les années 2000

En janvier 2000, nos écoliers font leur rentrée dans la nouvelle école. De gros investissements sont faits pour cette réalisation. C'est un bel outil de travail envié par de nombreuses communes voisines. Les locaux de la mairie sont transférés dans la maison d'habitation de la famille Gaillard. Les conditions de travail du personnel et l'accueil du public sont ainsi améliorés. Sur le plateau des Rostaings, là aussi, en précurseur, il autorise l'implantation de 6 éoliennes. En partenariat avec la Communauté de Communes, il est l'instigateur de l'aménagement du cœur de village. En 2008, et pour la 1ère fois depuis 49 ans, il ne participera pas aux élections municipales. Il transmettra le relais à M. Noir. M.le Maire, M.Robin, ce chapeau légendaire que vous portiez si bien représente tout le panache qui vous a caractérisé tout au long de vos 8 mandats.

Belsimiliennes, Belsimiliens, nous ne pouvons qu'être reconnaissant envers l'homme visionnaire. Il a su faire évoluer raisonnablement notre village où il fait bon vivre aujourd'hui.

Votre vie et votre tâche ont été bien remplies.

Reposez en Paix.

